



## Partenariat associatif

- Entretien et développer un lien privilégié entre la BAI et les associations et CCAS :
- > un groupe de 17 bénévoles chargés de visiter régulièrement nos partenaires
- > un soutien permanent aux associations et CCAS dans leur démarches administratives et de gestion (statuts, conventions, habilitation, formation...)



## Le groupe partenariat associatif

- 17 bénévoles dont une majorité de femmes
- qui se réunissent une fois par trimestre
- Pour visiter régulièrement les 84 partenaires répartis sur le département (Dont 19 CCAS et 8 épiceries sociales)



## Il s'agit essentiellement :

- de vérifier les bonnes conditions d'accueil, d'approvisionnement et de distribution
- de vérifier la bonne application des règles de sécurité et d'hygiène alimentaire
- de faire le point sur le retour des indicateurs d'état et la gestion des stocks.

**Nous sommes, avant tout, des conseillers à l'écoute des partenaires, plutôt que des contrôleurs**



## Bilan 2014-2015

50 visites à partir d'un guide d'entretien

- 7 nouvelles associations partenaires dont 2 CCAS
- aide et conseil pour l'habilitation régionale
- session de formation à l'écoute en octobre 2014 : 16 bénévoles pendant 2 jours



## Quelques éléments

- des associations très différentes ( 10 à 400 bénéficiaires) réparties sur tout le département
- Bénéficiaires (familles monoparentales, retraités, salariés pauvres, RSA...) envoyés en général par les services sociaux
- critères variables (RPV, situation sociale...)
- Participation de solidarité demandée de 0,00 €  
0,45 à 1,50 € /unité de distribution



## Perspectives 2015-2016

- Continuer les visites avec un rôle de conseil notamment / indicateurs d'état et gestion des stocks
- Continuer la mise en œuvre du cahier des bonnes pratiques en matière de sécurité et d'hygiène alimentaire.
- Mieux participer aux AG de nos partenaires
- Nouvelle session de formation à l'écoute fin2014 ou début 2016.
- Organiser une journée à thème en septembre